

**Diversité ethnoculturelle et jeunesse
Québécoise
Sommet du Québec et de la Jeunesse**

Avis présenté au Ministre des Relations avec les citoyens
et de l'Immigration

26 mai 1999

Rédaction :

Dominique Ollivier

Traitement de texte et mise en page :

Martine Jore

Conseil des relations interculturelles

770, rue Sherbrooke Ouest, bureau 8.18

Montréal (Québec)

H3A 1G1

Téléphone : (514) 873-8501

Télécopieur : (514) 873-3469

Courrier électronique : corelint@microtec.net

Site internet : www.corelint.org

Dépôt légal – Bibliothèque du Québec, 1999

ISBN : 2-550-34596-7

Dans ce document, le générique masculin est utilisé de façon épiciène.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.....	3
LES JEUNES DES MINORITÉS CULTURELLES ET LINGUISTIQUES : UNE RÉALITÉ HÉTÉROGÈNE, DES DÉFIS MULTIPLES.	5
Les jeunes des communautés culturelles d'implantation ancienne	5
Les jeunes des communautés culturelles d'implantation récente.....	6
- <i>Les jeunes allophones et les enfants de la loi 101</i>	6
- <i>Les jeunes des minorités visibles</i>	6
Les jeunes immigrants (36 mois et moins).....	7
Les jeunes de la minorité anglophone	8
LES ACTEURS ET LES FORCES DE MOBILISATION	10
Les regroupements ethniques	10
Une nouvelle réalité : les réseaux informels	11
Les mouvements religieux.....	11
LES ENJEUX	13
Constats particuliers aux jeunes des groupes ethnoculturels par rapport aux thématiques retenues pour le sommet	13
Autres thématiques spécifiques aux jeunes issus de l'immigration	15
ÉLÉMENTS DE STRATÉGIE AFIN D'ASSURER LA PRISE EN COMPTE DE LA RÉALITÉ DES JEUNES MINORITAIRES LORS DU SOMMET DU QUÉBEC ET DE LA JEUNESSE.....	17
ANNEXE 1 LISTE DE JEUNES ORGANISÉS EN ASSOCIATION.....	19
ANNEXE 2 LISTE D'INTERVENANTS JEUNESSE TRAVAILLANT AVEC LES JEUNES DES MINORITÉS	20
ANNEXE 3 LISTE DES GROUPES CONSULTÉS ET DES ACTIVITÉS DE RÉFLEXION RECENSÉES	21
ANNEXE 4 LE CONSEIL DES RELATIONS INTERCULTURELLES.....	23

INTRODUCTION

Les problèmes de la jeunesse québécoise en général sont bien connus : endettement étudiant, décrochage scolaire, toxicomanie, accès difficile au marché du travail, précarité financière... Pour tenter de trouver des solutions à ces problèmes inquiétants, le Premier ministre du Québec, Monsieur Lucien Bouchard a annoncé lors du discours inaugural que le printemps de l'an 2000 verrait la tenue du Sommet du Québec et de la jeunesse. Les principaux thèmes abordés porteront sur :

- l'éducation et la formation,
- l'emploi,
- la réussite,
- l'effort à réaliser pour aider les jeunes en difficulté.

Les questions touchant l'équité entre les générations, le Québec du 3^e millénaire et la place du Québec dans le monde y seront également traitées.

Comme ce sommet sera l'occasion de définir un certain nombre d'orientations et de stratégies, le Conseil des relations interculturelles croit qu'il est primordial qu'un tel exercice reflète tant dans son organisation et dans ses recommandations que dans ses résultats la dynamique particulière résultant de la diversité croissante de la population, une réalité omniprésente chez les jeunes Québécois.

La jeunesse québécoise n'est ni mono-ethnique, ni monoculturelle, ni unilingue. Toute élaboration de politique la concernant se doit donc de comporter des indications précises pour faciliter la participation des jeunes de toutes origines à la vie québécoise et de suggérer des initiatives concrètes visant une équité de résultats. De telles politiques doivent non seulement tenir compte de la diversité ethnoculturelle et linguistique mais également de la diversité des conditions socio-économiques qui en découle.

Pour atteindre de tels objectifs, il est indispensable que les jeunes des minorités culturelles et linguistiques soient impliqués directement et qu'ils puissent contribuer concrètement aux orientations et priorités qui seront adoptées dans la foulée du Sommet du Québec et de la Jeunesse.

Le présent document répond à la demande du ministre des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, Robert Perreault, qui au mois de février dernier invitait les membres du Conseil à réfléchir sur des façons d'assurer que «la diversité québécoise soit présente [au Sommet], aussi bien dans les problématiques traitées que dans la participation publique» et à lui suggérer «des organismes ou groupes de partenaires qui travaillent auprès des jeunes issus de l'immigration récente et ancienne et qui pourraient éventuellement selon les modalités d'organisation qui seront retenues pour ce sommet, y être invités».

Pour répondre à cette demande, nous commencerons par tracer un bref profil des jeunes des groupes ethnoculturels et de la minorité anglophone, puis nous ferons un rapide survol de leur situation actuelle, présenterons de façon sommaire les acteurs et les forces en présence ainsi que les enjeux importants pour ces groupes¹. Enfin nous proposerons des éléments de stratégie et une démarche pour assurer la présence de jeunes de minorités au Sommet du Québec et de la jeunesse, ainsi que la prise en compte de leurs réalités particulières.

¹ Pour les besoins du présent document, sont présumés jeunes, les personnes appartenant au groupe d'âge des 15-29 ans. Les données évoquées concernent essentiellement le groupe des 15-24 ans et sont tirées des résultats préliminaires rendus disponibles par Statistique Canada (recensement 1996). Les diverses affirmations et éléments d'analyse contenus dans le document sont basés sur des publications diverses, des articles de journaux, des résultats d'études, de sondages ou de recherches réalisées entre 1986 et 1998, ainsi que sur les réponses obtenues en entrevue avec des représentants de cinq groupes de jeunes rencontrés dont la liste est fournie à l'annexe 3.

LES JEUNES DES MINORITÉS CULTURELLES ET LINGUISTIQUES : UNE RÉALITÉ HÉTÉROGÈNE, DES DÉFIS MULTIPLES

Le terme immigrant, dans son sens strict, désigne tous les citoyens nés à l'étranger qui résident au Québec, mais le langage populaire a également étendu ce vocable aux fils et filles d'immigrants nés ici. Membres de groupes ethnoculturels, de minorités ethniques ou de communautés culturelles, sont également des termes utilisés pour désigner les citoyens issus de l'immigration qu'ils soient nés ici ou à l'étranger. Pourtant, ces concepts renvoient à des réalités bien spécifiques et à des problématiques qui varient selon qu'on se réfère à l'un ou à l'autre des sous-groupes. Tentons ici de les distinguer².

Les jeunes des communautés culturelles d'implantation ancienne

Certaines communautés sont d'implantation ancienne au Québec. Nous référons notamment à celles constituées d'immigrants arrivés dès la fin du 19^e siècle, comme par exemple les Italiens, les Allemands et les Juifs ashkénazes. À la fin de la seconde guerre mondiale, une nouvelle vague d'immigration amène des Grecs, des Polonais, des Ukrainiens, des Hongrois, etc.³. Il s'agissait majoritairement d'une immigration blanche, arrivant durant une période de dynamisme économique. La majorité de ces personnes ont donc pu trouver relativement vite un emploi et ainsi réussir leur intégration socio-économique. Notons cependant que la plupart ont rejoint les rangs de la communauté anglophone, parce que à cette époque, les groupes de nouveaux arrivants qui ne maîtrisaient pas le français ou qui n'étaient pas de religion catholique ne s'intégraient généralement pas à la majorité francophone.

Le gros des contingents étant arrivés avant 1960, les jeunes de 15 à 29 ans qui sont membres de ces communautés sont déjà de la troisième, voire même la quatrième génération issue de l'immigration. En général, ils sont assez bien intégrés socio-économiquement. Chez eux, le taux de chômage est comparable, sinon légèrement plus bas que celui de la moyenne des jeunes du Québec. Leurs rapports avec leur communauté d'origine s'établissent sur une base d'identification volontaire et tourne beaucoup plus autour de valeurs (famille, travail, etc.) et de symboles (conservation de la langue d'origine, respect des fêtes traditionnelles, etc.). Socialement, leur comportement se rapproche beaucoup plus de celui de la communauté anglophone.

«Si vous parlez à un jeune d'origine italienne qui vit au Québec et un autre qui vit en Ontario ou aux États-Unis, la différence majeure entre eux, c'est que le jeune italo-québécois parle encore italien.»⁴

² Les catégories proposées ne sont pas étanches. Certaines réalités peuvent recouper plus d'une catégorie. Il serait également erroné d'additionner les effectifs, car, selon les données présentement à notre disposition, certains individus peuvent apparaître plus d'une fois. Ex : un jeune Noir né à l'étranger ayant l'anglais comme langue maternelle serait recensé à la fois comme anglophone, comme minorité visible et comme immigrant.

³ Ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration, *Profil des communautés culturelles du Québec. Tome 1*, 1991.

⁴ Frédéric Augustin, *D'ici mais d'ailleurs, Entrevues sur l'identité des jeunes néo-québécois*, revue Images, mai 1996.

La communauté juive est un autre exemple. Ce qui rassemble les membres de cette communauté, c'est d'abord la tradition et la religion plutôt qu'un espace géographique d'origine. Les juifs du Québec sont originaires de l'Europe centrale et orientale, du bassin méditerranéen et du Moyen-Orient. Un faible pourcentage vient également d'Éthiopie. Déjà, au recensement de 1986, les trois cinquièmes des membres de cette communauté, soit la presque totalité des effectifs du groupe ashkénaze, étaient nés au Canada. Leurs jeunes sont scolarisés et hautement mobiles sur le territoire Nord américain ce qui constitue un problème pour le renouvellement de cette communauté qui arrive difficilement à combattre le désir de migration des jeunes de 18-29 ans.

Les jeunes des communautés culturelles d'implantation récente

Les années 60 ont vu arriver au Québec de nouvelles communautés, originaires de bassins non-traditionnels en Europe comme le Portugal et l'Espagne ainsi que d'Asie, des Antilles et de l'Amérique du Sud. Les jeunes issus de ces communautés ont eux-mêmes connu l'immigration ou font partie de la première génération de citoyens nés au Québec dans ces communautés. Ils constituent ceux que l'on désigne souvent sous le vocable d'allophones⁵.

- Les jeunes allophones et les enfants de la loi 101

Au recensement de 1996, ils sont 91 685⁶ âgés de 15 à 24 ans dont la langue maternelle n'est ni le français, ni l'anglais. Ils forment un peu moins de 10 % des effectifs de ce groupe d'âge⁷. Plusieurs proviennent de pays en guerre, de pays économiquement faibles ou technologiquement moins avancés. Les problèmes qu'ils vivent sont d'abord ceux des catégories sociales auxquelles ils appartiennent. Pour ceux qui vivent dans la précarité, les problèmes socio-économiques sont aggravés par des difficultés supplémentaires d'intégration, d'apprentissage de la langue et de retard scolaire⁸.

- Les jeunes des minorités visibles

Le groupe des jeunes des minorités visibles âgés de 15-24 ans compte 72 700 individus dont plus du tiers sont natifs du Québec et descendent de communautés d'implantation plus ou moins ancienne au Québec (communauté afro-américaine, afro-canadienne, chinoise ou 3^e génération de l'immigration haïtienne)⁹. Ce sont eux qui vivent les problèmes d'exclusion, de déficit de représentation et de participation les plus aigus. Les statistiques de 1996 confirment l'aggravation du

⁵ Anne Laperrière, Majid D'Khissy, René Dolce, Nicole Fleurant et Lejacques Compère, *L'âge de la gang : la construction sociale des relations interethniques et interraciales chez les adolescent(e)s*, UQAM et Institut Québécois de recherche sur la culture.

⁶ Statistique Canada, données de 1996.

⁷ Notons que près de la moitié d'entre eux (43 335) déclarent appartenir également à une minorité visible.

⁸ Conseil des communautés culturelles et de l'immigration, *La situation, les réalités et les actions préventives relatives aux jeunes des communautés culturelles et des minorités visibles*, Mémoire présenté au groupe de travail pour les jeunes du MSSS, 1986.

⁹ Statistique Canada, données de 1996.

chômage chez les jeunes de cette catégorie. Leur taux de chômage avoisine le 30 % alors que la moyenne pour leur groupe d'âge est de 19,1 %. Chez les jeunes appartenant à la communauté noire ou à la communauté latino-américaine, c'est plus d'un jeune sur trois qui est touché par le manque d'emploi. La situation est particulièrement critique chez ceux qui sont à la recherche d'un premier emploi¹⁰.

Parce que ces jeunes appartiennent souvent à des communautés qui connaissent déjà le «sur-chômage» et la déqualification professionnelle, ce groupe est excessivement fragile et possède très peu d'infrastructures (centres communautaires, réseaux d'entreprises, réseaux socio-professionnels, etc.). Plus de la moitié d'entre eux vivent dans des milieux où l'incidence de la pauvreté est très élevée¹¹.

Les jeunes immigrants (arrivés depuis moins de 3 ans)

Depuis 1993, il entre chaque année au Québec plus ou moins 5000 jeunes immigrants âgés entre 15 et 24 ans. En fait, les moins de 25 ans constituent plus de 40 % des contingents migratoires en sol québécois. 63 % d'entre eux ne connaissent pas le français au moment de leur arrivée.

L'intégration des jeunes immigrants dans un nouveau pays est fonction d'un certain nombre de facteurs tels la connaissance de la langue d'usage, la situation socio-économique des parents, les capacités verbales et cognitives du jeune, sa stabilité émotionnelle et la qualité de ses interactions avec les groupes affinitaires. En ce sens, les jeunes immigrants forment un groupe à risque élevé pour ce qui est des problèmes d'adaptation attribuables au stress que suscite la migration et l'acculturation¹².

Par exemple, le jeune issu d'un pays du tiers monde, surtout celui qui provient de la campagne, doit s'adapter à un environnement totalement nouveau. Bien souvent, il n'a pas développé les habiletés d'adaptation et de socialisation nécessaires à un milieu de vie urbain. Cela lui prend six mois, un an avant de commencer à établir un lien avec sa nouvelle société. De la qualité de ce lien peut dépendre sa capacité d'intégration, son sens de l'estime de soi, etc.

Il ne faut pas non plus sous-estimer l'impact sur les jeunes de la déqualification professionnelle que connaissent souvent les parents lors de leur établissement au Québec. En effet, la difficile reconnaissance des acquis de formation, le manque d'expérience de travail canadienne et parfois la faible adéquation entre la profession d'origine de l'immigrant et les exigences du marché du travail québécois entraînent certaines familles dans des situations d'extrême précarité tant au point de vue émotif que social. Le jeune qui expérimente un changement significatif dans son style de vie,

¹⁰ Myriame El Yamani, *L'emploi des jeunes, un enjeu de société*, MRCI, 1996.

¹¹ La fréquence des unités à faible revenu chez les minorités visibles est de 54,1% contre 26,3% pour l'ensemble de ce groupe d'âge.

¹² T. John Samuel et Ravi B.P. Verma, *Les enfants immigrants au Canada*, rapport présenté au Symposium sur l'établissement et l'intégration des immigrants, Toronto, Ontario, mai 1990.

en plus des défis posés par l'apprentissage d'une nouvelle langue, d'un nouveau système scolaire et parfois de nouveaux codes culturels, vit alors un plus grand stress migratoire qui peut dans certains cas retarder son intégration à la société québécoise.

Les jeunes de la minorité anglophone

Depuis maintenant trois décennies, le Québec a pris un tournant décisif dans son cheminement culturel. Il a choisi le français comme seule langue officielle et établi que les manifestations premières de la culture québécoise s'expriment en français. Les Québécois de langue anglaise depuis longtemps habitués à se suffire à eux-mêmes et peu enclins aux échanges avec les francophones, dont ils ne maîtrisaient que rarement la langue et la culture, ont dû modifier leur rapport avec la majorité québécoise francophone qu'ils ne percevaient jusque là que comme une minorité canadienne française. De plus, avec l'adoption de la loi 101, les jeunes immigrants sont obligés de fréquenter l'école primaire et secondaire en français. La communauté anglophone s'est ainsi trouvée privée d'une importante source de renouvellement de ses effectifs. Rappelons que le groupe anglophone avait intégré massivement dans ses rangs, et ce dès le début du siècle, une bonne partie des nouveaux arrivants.

Les jeunes anglo-Québécois (15-24 ans) d'aujourd'hui vivent dans ce nouveau contexte. Ils sont un peu plus de 80 000¹³. Constitué d'un noyau d'origine anglo-saxonne, la diversité ethnoculturelle est bien présente au sein de leurs effectifs et de leurs institutions. La prépondérance du français qui, depuis la loi 101, s'impose de plus en plus comme langue commune de la vie publique, a favorisé chez les jeunes anglophones un bilinguisme croissant. Conséquence directe de l'immigration, plusieurs d'entre eux parlent également une troisième langue.

Selon les portraits qu'en font les médias, contrairement aux générations qui les ont précédés, «les jeunes anglophones invitent au dialogue, à des allers-retours entre des solitudes de moins en moins solitaires. Ils ne brandissent pas de pancartes, parlent moins haut que leurs aînés en croisade d'affichage, mais enfourchent un nouveau courant, celui d'une jeunesse en rupture avec les idéaux d'hier. Ils représentent une troisième voie qui refuse les luttes partisans. Ils appellent à un Québec éclaté et solidaire.»¹⁴

Ce portrait relativement optimiste pour l'évolution des relations interculturelles ne semble pas appuyé cependant par plusieurs sondages. En effet, quand on leur pose directement la question, 70 % des jeunes anglo-Québécois répondent qu'ils veulent quitter le Québec et semblent majoritairement partager le sentiment de pas pouvoir y trouver les éléments nécessaires à leur épanouissement individuel ou collectif.

¹³ Statistique Canada, données de 1996.

¹⁴ Odile Tremblay, *Le Devoir*, mercredi 14 octobre 1998, B1.

Recommandation

Comme le démontre la tentative de classification que nous venons d'établir, les jeunes des groupes ethnoculturels font face à des défis bien différents selon la période d'arrivée de leur communauté d'origine, les conditions d'intégration socio-économique de celle-ci et leur niveau de pénétration des milieux francophones. Notons également que la solidité de leurs institutions et l'étendue des services spécialisés développés pour faire face aux besoins spécifiques de ce groupe d'âge comptent également pour beaucoup.

Ce portrait est toutefois superficiel car il existe très peu d'études récentes sur ces jeunes et leur intégration au Québec. Nous remarquons que les recherches faites avant 1991 sont assez sommaires et sont basées sur des données qualitatives plutôt que quantitatives ce qui rend difficile l'appréciation de l'ampleur des phénomènes décrits. Nous notons également une carence au niveau des données spécifiques récentes pouvant permettre une analyse fine de la réalité de ce segment de la jeunesse québécoise ainsi que des progrès accomplis durant la dernière décennie. Le Conseil croit qu'il serait utile de regrouper et d'actualiser les données statistiques qui traitent de la réalité des jeunes des groupes ethnoculturels et des jeunes anglophones.

Par conséquent, le Conseil recommande que soit élaboré un profil socio-économique de ce segment de la population permettant de brosser un tableau plus complet de leurs effectifs, de leurs difficultés d'intégration, de leur niveau de participation et de leurs attentes face à la société québécoise. Les éléments servant de base à ce profil pourraient être établis à partir d'une synthèse des documents produits durant la dernière décennie sur la situation des jeunes de ces groupes et être bonifiés par une recherche d'appoint sur des thématiques spécifiques à ces groupes.

LES ACTEURS ET LES FORCES DE MOBILISATION¹⁵

Jusqu'au début des années 1990, la plupart des jeunes issus des groupes ethnoculturels organisés en association l'étaient au sein des ailes jeunesse des associations ethniques. Financés par des programmes qui soutenaient la politique multiculturelle canadienne, plusieurs de ces organismes avaient mis sur pied des groupes d'enseignement des langues d'origine et de soutien aux jeunes de leurs communautés. De plus, de multiples forums et colloques leur permettaient de se réunir entre membres d'une même communauté pour discuter de leurs enjeux spécifiques et élaborer des stratégies d'action. Des loisirs structurés (école du samedi, cours d'histoire, de folklore et de langue du pays d'origine, ligue sportive récréative, camps d'été, etc.) favorisaient également le maintien d'un lien fort entre la communauté d'origine et ses jeunes.

À partir de 1991, avec l'énoncé de politique québécois en matière d'immigration et d'intégration, les programmes de subventions visent à favoriser les échanges entre groupes plutôt qu'entre membres d'une même communauté. Cette tendance se confirme avec le virage citoyenneté en 1996, la plupart des groupes ethnoculturels trouvant difficilement un soutien financier de l'État québécois pour maintenir leur vie communautaire.

Les jeunes québécois issus de l'immigration ont rarement tenté d'établir des alliances avec les mouvements de jeunes du Québec. On constate qu'ils sont quasi absents des associations étudiantes, des organisations syndicales, des partis politiques, des lieux de concertation de la jeunesse québécoise. Avec l'érosion grandissante du tissu communautaire ethnoculturel, on peut se demander où ils sont maintenant regroupés et s'interroger sur l'état de la mobilisation et de l'organisation des groupes de jeunes des groupes ethnoculturels. Pour tenter de répondre à ces questions nous avons rencontré des représentants de cinq groupes de jeunes et procédé à une rapide recension des événements et des initiatives montréalaises touchant les jeunes des groupes ethnoculturels durant les trois dernières années. La liste des personnes consultées ainsi que les initiatives recensées sont présentées dans les annexes 2 et 3.

Grosso modo, nous avons identifiés trois lieux de mobilisation des jeunes des communautés culturelles :

Les regroupements ethniques

Il y avait en 1995, 13 Congrès nationaux de citoyens d'origines diverses. Bien qu'ils existent encore tous sur papier, à peine cinq ou six sont encore réellement actifs. Leurs effectifs jeunesse, selon certains intervenants, seraient constitués surtout de jeunes adultes 28-35 ans et d'une génération de 14-17 ans, en majeure partie apparentée aux membres réguliers ou aux administrateurs. Actifs surtout lorsque vient le moment de parler de politique (élections, référendums, etc.), on assiste de façon générale à une crise de confiance des jeunes (16-25) envers ce type d'institutions. Les lobbies ethniques ont

¹⁵ Les adresses des groupes et des intervenants se trouvent à l'annexe 1.

de moins en moins la possibilité d'interpeller le pouvoir en place sur les problématiques de leur jeunesse. La crise de l'État-providence a profondément affecté les comportements et les pistes de solutions aux problèmes spécifiques sont aujourd'hui plus explorées au sein des communautés locales (quartiers, villes, etc.) qu'au sein des communautés ethniques.

Malgré cet état de fait, on assiste encore à l'éclosion de divers regroupements, surtout des associations étudiantes ethniques. Ces associations organisent surtout des manifestations culturelles pour souligner des journées ou semaines thématiques et des galas pour valoriser la réussite. Certaines arrivent à attirer jusqu'à 500 membres dans leurs activités. Ils tiennent également de façon plus ou moins régulière des réunions d'informations sur divers dossiers relatifs à leur vie au Québec. Ils sont très actifs dans des dossiers d'insertion en emploi et de lutte à la discrimination. Plusieurs sont à la recherche de financement pour créer des bourses d'études ou des fonds de démarrage de petites entreprises.

Fait étonnant, on ne les entend pas se prononcer publiquement sur les dossiers qui semblent importants pour le mouvement étudiant. Les questions reliées à la taxe à l'échec, l'endettement étudiant, le dégel des frais de scolarité, le plafonnement des prêts pour chaque cycle d'enseignement, semblent n'avoir eu que peu d'écho chez eux.

Tout comme les jeunes anglophones, ils sont conscients de leur condition de minoritaires et semblent avoir pour principale grille d'analyse l'impact que les décisions de la société civile ou du gouvernement peuvent avoir sur leur groupe d'appartenance.

Une nouvelle réalité : les réseaux informels

Alors que très peu de jeunes leaders issus des groupes ethnoculturels fréquentent des groupes organisés, on assiste à une multiplication d'initiatives individuelles, de groupes de réflexion et de classes sur le leadership. Les jeunes issus de l'immigration semblent se retrouver dans des groupes ad hoc dont la capacité de mobilisation varie de 20 à 80 personnes, rarement les mêmes d'un groupe à l'autre. Ils semblent avoir une soif insatiable de «connaissance». Leur préoccupation principale : l'accès et la circulation d'information, comme si la société avait des codes qu'il leur semble urgent de découvrir et maîtriser. Leur objectif n'est pas de transformer la société, mais plutôt d'arriver à rentrer dans une société qu'ils perçoivent comme ne voulant pas d'eux. Ces groupes, pour la plupart multiethniques, permettent à ces jeunes d'élargir leurs réseaux autour de réalités partagées.

Les mouvements religieux

Dans l'évaluation des forces en présence, les églises protestantes, les synagogues et les mosquées semblent jouer un rôle important comme lieu de rassemblement pour plusieurs jeunes issus des groupes ethnoculturels. À travers des activités comme des chorales et des visites guidées ainsi que des services de «counselling», les divers mouvements religieux semblent encore avoir de l'influence chez les jeunes issus de

l'immigration. Les leaders religieux à qui nous avons parlé nous disent que jusqu'à 30 % de ceux qui assistent aux services appartiennent au groupe des 14-25 ans. Il s'agit là d'un phénomène non négligeable et d'un canal appréciable pour entrer en contact avec de larges segments de la jeunesse des groupes ethnoculturels.

De façon générale, il ne nous semble pas risqué d'affirmer que la plupart des jeunes des groupes ethnoculturels se mobilisent maintenant plus autour d'organismes que d'organisations. Pour beaucoup d'entre eux, les enjeux semblent se situer au niveau de la survie. Ils se sentent de plus en plus marginalisés et rejetés quand ils doivent entrer sur le marché du travail. Certains se disent mal équipés pour faire face aux mutations culturelles, technologiques et économiques que vit le Québec d'aujourd'hui. Des phénomènes comme l'étalement urbain ont changé la dynamique de leurs communautés d'appartenance. Les effets post-migratoires ont créé chez plusieurs des zones de vulnérabilité qui se nomment pauvreté, accès difficile à l'emploi, apprentissage de la langue, délinquance, discrimination et racisme. Comme souvent ils ne viennent pas de familles ayant des fortes structures d'organisation sociale au Québec, ils vivent ardemment le stress intergénérationnel dû à la discordance des valeurs culturelles.

En ce sens, le discours dominant de la jeunesse québécoise ne semble pas les rejoindre. Par exemple, les jeunes des minorités visibles ne semblent pas avoir d'opinion structurée sur les clauses orphelin, probablement le plus grand cheval de bataille des mouvements de la jeunesse québécoise actuelle. Ayant dans la réalité un revenu 20 % moins élevé que la moyenne des jeunes du même âge, vivant des situations plus difficiles d'accès à l'emploi, le débat se situe pour eux à un autre niveau, du moins pour ceux que nous avons rencontrés. Il en est de même du discours sur l'équité intergénérationnelle. Ayant vu beaucoup de leurs parents en chômage ou occupant des emplois précaires, ils sont moins portés à blâmer la génération des baby boomers pour leur difficulté d'accès à l'emploi. Des solutions comme le partage du temps de travail ou la mise à la retraite anticipée de certains groupes de travailleurs ne leur semblent pas trop prometteuses car ils demeurent convaincus qu'ils ne profiteront pas des emplois ainsi libérés. Chez bon nombre de jeunes des groupes des minorités visibles, particulièrement les noirs anglophones, on constate énormément de méfiance face à tout ce qui vient de la société majoritaire.

Recommandation

Pour tenter de rétablir le lien de confiance, le Conseil recommande que soient intégrées au sein de l'équipe de préparation du sommet des personnes connaissant les problématiques des jeunes des minorités et pouvant faire les liens avec les intervenants et leaders de ces groupes.

LES ENJEUX

Comme nous l'avons constaté, la réalité des jeunes des groupes ethnoculturels est multiple et complexe. Il est difficile d'évaluer de façon précise avec les données dont nous disposons, le pourcentage de ce segment de population qui réussit sans trop de difficulté son intégration socio-économique. Par intégration socio-économique, nous voulons dire : réussir dans un laps de temps normal une formation qualifiante, décrocher un emploi correspondant à ses qualifications et avoir la possibilité de participer comme citoyen à part entière à la société québécoise.

Ce que nous savons toutefois, c'est qu'aux nombreux obstacles que rencontrent la majorité des jeunes dans leur démarche de participation, s'ajoutent pour les jeunes des groupes minoritaires un certain nombre de freins supplémentaires. Ces jeunes sont doublement affectés du fait de leur appartenance à des groupes ethnoculturels ou à une minorité visible. Certains vivent des problèmes sociaux ou économiques découlant de l'expérience migratoire. Beaucoup connaissent également des problèmes relationnels au sein de leurs familles ou dans le contexte pluriculturel et multiethnique de la société d'accueil. Ces problèmes sont aggravés quand ils sont en état de crise et que les établissements ne peuvent leur fournir une aide opportune et efficace. À la plupart des combats menés par les jeunes des groupes ethnoculturels pour réaliser, à l'instar des autres jeunes, leurs objectifs de vie, s'ajoutent des efforts pour développer ou confirmer leur sentiment d'appartenance à la société québécoise.

Constats particuliers aux jeunes des groupes ethnoculturels par rapport aux thématiques retenues pour le Sommet

L'éducation et la formation

La fonction de l'école dans la société, son organisation, les valeurs qui y sont véhiculées, les programmes d'études, les modes d'apprentissage, la conception du maître, les exigences posées à l'apprenant, la participation des parents à la vie scolaire sont autant d'objets modelés sur la culture d'un peuple. L'intégration à l'école est souvent l'indicateur le plus significatif quant au style de rapports que les jeunes entretiennent avec leur milieu de vie. Toutes proportions gardées, l'observation des cohortes d'élèves du primaire et du secondaire durant les quinze dernières années montrent que ceux qui appartiennent à des groupes socio-démographiques minoritaires sont plus persévérants que les Québécois de souche¹⁶.

Cependant, pour les adolescents qui ont vécu l'expérience migratoire, la transplantation de leur système scolaire à celui du Québec cause un choc culturel important qui souvent déclenche une série de traumatismes. «Deux types de difficultés sont à souligner : d'une part des difficultés d'ordre psychopédagogique liées à la différence de programmes, des méthodes d'enseignement et des

¹⁶ Ministère de l'Éducation du Québec, *Les abandons au secondaire : profil socio-démographique*, 1991.

structures organisationnelles; d'autre part, des difficultés d'ordre socio-pédagogique liées à la situation des familles migrantes et à la différence des attitudes, attentes et aspirations développées vis-à-vis de l'éducation en général et de l'école en particulier dans chacun de ces systèmes.»¹⁷ L'absence de membres de minorités ethniques et visibles au sein du personnel du système scolaire aux niveaux élémentaire et secondaire ne favorise pas non plus l'identification de l'élève immigrant à son milieu.

Sans prétendre que l'immigration récente n'apporte au système scolaire qu'une nouvelle catégorie d'élèves en difficulté, il y a quand même consensus chez les intervenants du milieu à l'effet que pour bon nombre d'entre eux, les problèmes de performance scolaire s'alourdissent. Les études menées par le Conseil scolaire de l'Île de Montréal montrent une surreprésentation des enfants immigrants en rattrapage scolaire et indiquent que 40 % des élèves issus des classes d'accueil accumulent des retards scolaires ultérieurement en classe ordinaire¹⁸.

Au-delà des problèmes d'apprentissage, les élèves immigrants et les jeunes de la seconde et troisième génération doivent encore composer avec certains schémas culturels qui subsistent malgré les mutations technologiques et culturelles que nous connaissons. Par exemple, alors que les statistiques du recensement de 1996 nous démontrent que le travail autonome et le développement de l'entrepreneuriat sont des avenues importantes de création d'emploi, l'analyse des données de 1996 confirme que ce sont des champs peu explorés par les minorités visibles. Notons également que la présence de jeunes filles des minorités dans les métiers non-traditionnels est encore marginale et que la majorité des jeunes de ces groupes étudient toujours dans les techniques de gestion, les sciences sociales et autres disciplines connexes.

L'emploi

La participation au marché du travail est vécue plutôt comme une exclusion par l'ensemble des jeunes. Les moins de 30 ans constituent plus de 40 % des chômeurs québécois ce qui est nettement disproportionné par rapport à leur poids démographique.

Cette situation, déjà alarmante pour l'ensemble des jeunes, devient critique lorsqu'on regarde la situation particulière des jeunes des communautés culturelles et encore plus celle des minorités visibles. L'emploi représente pour des jeunes appartenant aux communautés minoritaires un facteur majeur d'intégration à la société québécoise. Plusieurs études soulignent que les attitudes et les pratiques limitant l'accès à l'égalité de résultats en matière d'emploi cause un préjudice grave à ceux qui en sont les victimes¹⁹. De plus, il a été démontré que les taux

¹⁷ Émile Ollivier, *Convergence et rupture dans les systèmes d'éducation, Anthropologie et société*, 1994.

¹⁸ Conseil scolaire de l'île de Montréal, *Les enfants de milieux défavorisés et ceux des communautés culturelles*, février 1991.

¹⁹ Pierre Anctil, *Le racisme avec un sourire*, Revue Relation, septembre 1997.

élevés de chômage, l'absence de liens significatifs entre l'école et le monde du travail, l'accroissement de la pauvreté remettent sérieusement en question toute la dynamique d'intégration et de participation des jeunes des cultures minoritaires à la vie de la société, à l'école et au monde du travail.

L'aide aux jeunes en difficulté

Lorsqu'on parle de jeunes en difficulté dans un contexte ethnoculturel, les difficultés sont de plusieurs ordres. Il y a bien sûr celles que les jeunes rencontrent sur le chemin de l'intégration, mais il y a surtout celles qui impliquent les institutions de protection de la jeunesse.

À ce chapitre, la situation de certaines catégories de jeunes des communautés culturelles est préoccupante. Nous savons, depuis le début des années 90 qu'il y a un grave problème de sur-représentation des jeunes des communautés culturelles dans les centres d'accueil de la région de Montréal. Ils constituent environ 30 % des jeunes qui sont mis en centres fermés, en vertu des mesures de protection ou à la suite de délits graves, ce qui est de beaucoup supérieur à leur poids démographique. Depuis l'étude de Marc Leblanc, sur les jeunes en centre d'accueil, nous savons également que des jeunes filles des minorités visibles vivent des situations particulièrement éprouvantes : abusées, exploitées, elles sont forcées à la prostitution par les leaders des gangs, utilisées pour passer de la drogue et des armes, elles se retrouvent en grand nombre au tribunal de la jeunesse. Nous constatons également que le taux de monoparentalité est élevé et que les grossesses chez les adolescentes sont fréquentes dans ces groupes.

Ce sont là des situations qui demandent une attention particulière. Toute politique mise en place pour améliorer la qualité de vie des jeunes devrait analyser sérieusement les difficultés vécues par les jeunes des groupes ethnoculturels et tenter d'en identifier les causes.

Autres thématiques spécifiques aux jeunes issus de l'immigration

Les mouvements jeunesse de la dernière décennie ont pris beaucoup de temps pour s'organiser, pour être capables de mettre leurs enjeux sur la place publique. En effet pendant les années 80, la jeunesse était divisée : d'un côté des jeunes plus individualistes branchés sur la réussite personnelle et de l'autre une jeunesse plus militante, regroupée principalement en associations étudiantes, qui prolongeait le modèle des années 60 et 70. Pour tenter de souder cette cassure, les jeunes Québécois se sont dotés, au cours des 15 dernières années, de toutes sortes de structures : un secrétariat, un conseil permanent, des comités de tous acabits. Aujourd'hui ces structures fonctionnent sur un mode de «lobbying», émettant des avis, rédigeant des mémoires, participant à des commissions parlementaires. Le problème, c'est que ce «lobby» tient rarement compte des réalités plurielles de notre société. Entre les jeunes de la rue et les militants des causes diverses, la jeunesse québécoise fait face à une multitude de situations. Pourtant ces réalités ne trouvent que peu d'écho dans le

discours dominant. On entend rarement le «lobby jeune» se prononcer sur des questions cruciales pour les jeunes minoritaires comme par exemple l'accès à l'égalité en emploi.

Le vécu des jeunes Québécois des communautés culturelles et des minorités visibles fait que certaines thématiques les interpellent grandement et que leurs façons de les aborder leur sont presque exclusives. Des questions comme la reconnaissance de leurs spécificités dans l'élaboration de politiques et de programmes, leur représentativité au sein des institutions, l'organisation communautaire, l'exclusion sociale en lien avec le racisme et la discrimination, l'accès à des services adaptés sont au cœur même de leurs préoccupations.

En terme de représentativité, la situation des jeunes des groupes ethnoculturels ne s'est pas améliorée au cours des deux dernières décennies. La plupart du temps, il y a corrélation entre leurs modèles d'organisation civique et ceux de la génération qui les précède. Comme beaucoup de leurs aînés, ils sont absents du paysage politique et des institutions de la société québécoise. Pourtant, parce que cette nouvelle génération a atteint un degré de scolarisation supérieur à la moyenne, parce qu'elle a adopté comme langue d'usage celle de la majorité démographique, on aurait pu s'attendre à ce qu'ils aient eu accès aux mêmes avantages que les jeunes Québécois d'origine et à ce qu'ils aient intégré plus facilement les mécanismes de la société civile. Force est de constater que d'une génération à l'autre, le déficit démocratique des citoyens issus de l'immigration demeure. C'est pourquoi le Conseil estime qu'il est urgent d'établir un dialogue entre les jeunes des groupes minoritaires et le «lobby jeunesse».

Par conséquent, le Conseil recommande que soit mis sur pied un groupe de travail sur les jeunes des minorités. Ce groupe de travail, constitué de jeunes représentant divers groupes ethnoculturels, devrait organiser des rencontres sectorielles avec des jeunes leaders de la société québécoise déjà pressentis pour participer au Sommet afin d'échanger sur des défis communs et, le cas échéant, étudier l'impact des différentes mesures et orientations proposées sur la situation particulière des jeunes des minorités culturelles et linguistiques.

ÉLÉMENTS DE STRATÉGIE AFIN D'ASSURER LA PRISE EN COMPTE DE LA RÉALITÉ DES JEUNES ISSUS DES MINORITÉS LORS DU SOMMET DU QUÉBEC ET DE LA JEUNESSE

Comme nous avons pu le voir tout au long de cet avis, la réalité des jeunes des groupes ethnoculturels est tantôt semblable à celle de l'ensemble des jeunes, tantôt bien différente. Le Sommet du Québec et de la Jeunesse constitue un moment privilégié pour faire le point sur les éléments de convergence et trouver, lorsque cela s'avère nécessaire, des solutions à des problèmes particuliers que vivent les jeunes des groupes minoritaires. Le Conseil des relations interculturelles croit que le souci d'éviter l'exclusion de ces jeunes doit être partie intégrante des processus décisionnels préalables au Sommet afin que l'événement puisse refléter les préoccupations de tous les segments de jeunes de la population québécoise. Une stratégie visant ce résultat devrait comporter trois volets :

1. Recherche préalable

Nous avons essayé bien sommairement de brosser un portrait de la situation des jeunes des groupes ethnoculturels et des minorités visibles. Nous croyons néanmoins qu'il devrait être élaboré un profil socio-économique de ce segment de la population permettant de brosser un tableau plus complet de leurs effectifs, de leurs difficultés d'intégration, de leur niveau de participation et de leurs attentes face à la société québécoise. Les éléments servant de base à ce profil pourraient être établis à partir d'une synthèse des documents produits durant la dernière décennie sur la situation des jeunes de ces groupes et être bonifiés par une recherche d'appoint sur des thématiques spécifiques à ces groupes.

2. Organisation du sommet

En analysant le document intitulé *Jeunesse Québec : Plan d'action gouvernemental 1998-2001*, on se rend compte qu'il n'y a qu'une seule mesure visant spécifiquement les jeunes des minorités visibles. Pourtant les thématiques proposées pour les chantiers : emploi, éducation et mieux-être, auraient pu paver la voie à une analyse plus fine des réalités de ces groupes et donner lieu à des politiques adaptées pour tenir compte de leurs difficultés. Nous croyons également que même dans une perspective large, il est nécessaire d'inviter les groupes représentatifs des jeunes des minorités à être partie prenante non seulement des solutions proposées, mais également du processus qui amène à privilégier ces solutions. Le Conseil des relations interculturelles est d'avis que l'une ne va pas sans l'autre.

Afin d'éviter que leur réalité ne soit occultée ou oubliée, il nous semble primordial que soit intégrée au sein de l'équipe de préparation du sommet au moins une personne connaissant les problématiques des jeunes des minorités et pouvant faire les liens avec les intervenants et leaders de ces groupes.

3. *Pour améliorer la participation des jeunes des minorités*

Comme nous avons pu le voir, les jeunes des minorités culturelles ne forment pas une entité homogène. Selon leur période d'arrivée, leur communauté d'appartenance, leur origine ethnique, leur condition socio-économique, ces jeunes vivent des réalités multiples. Ils ne trouvent que peu d'endroits pour l'exprimer et n'ont pas de très fortes bases d'organisation structurée. Il n'existe présentement aucune association qui puisse réclamer le droit de parler en leur nom. Toutefois, comme les jeunes minoritaires sont absents des structures de la majorité et que certaines problématiques leur sont spécifiques et méritent d'être débattues, il nous paraît important que ces jeunes puissent bénéficier d'une structure de représentation leur permettant de faire entendre leur point de vue durant le sommet et de pouvoir participer à l'élaboration des initiatives qui s'en dégageront.

Pour contrer ce problème de représentativité, le Conseil recommande que soit tenue une série de consultations sous la forme de forums thématiques ou de tables rondes où les jeunes des minorités pourront présenter leur vision, parler de leur réalité, évoquer des pistes de solutions. Ces événements pourraient être parrainés par les structures en place dans les endroits où existent des tables de concertations locales ou par des associations ou regroupement d'associations qui possèdent déjà ce mandat. Ces forums de discussions devraient avoir comme objectif de mener à la création d'un groupe consultatif de travail représentatif des diverses réalités. Ce groupe pourrait ensuite, avec un soutien adéquat, procéder à la rédaction et à la présentation d'un cahier de propositions touchant des sujets reliés à l'intégration des jeunes des groupes ethnoculturels et des jeunes anglophones à la société québécoise.

La structure du plan d'action jeunesse 1998-2001 pourrait être reprise et constituer le point de départ pour l'animation des forums ou des tables rondes. Les trois chantiers qui y sont présentés soit l'emploi, l'éducation et le mieux être pourraient être retenus comme thématiques de base. Dans un premier temps, les jeunes seraient invités à brosser un tableau de leur réalité, à évaluer les mesures en place et à prioriser celles qui demandent une adaptation pour répondre aux besoins spécifiques. Le groupe de travail aurait ensuite la responsabilité de regrouper les diverses propositions en un document unique.

Dans un second temps, il nous apparaîtrait indispensable de favoriser le dialogue entre ce groupe de travail et des jeunes leaders de la société québécoise déjà pressentis pour participer au Sommet afin de les faire échanger sur des défis communs et, le cas échéant, étudier l'impact des différentes mesures et orientations proposées sur la situation particulière des jeunes des minorités culturelles et linguistiques.

Ces rencontres devraient être suivies de près par le comité organisateur du Sommet afin d'intégrer les préoccupations des jeunes des minorités et d'assurer que les leaders du mouvement jeunesse tiennent également compte des préoccupations de ces derniers. Les membres du groupe de travail devraient également être invités à participer au Sommet.

Annexe 1

Liste de jeunes organisés en association

◆ **Les associations ethniques**

◆ **Les associations étudiantes ethniques**

◆ **Les mouvements religieux**

Nation of Islam
Muhammed's temple #2
9078 St-Michel
Montréal (Québec)
Tel : 383-9864
Personne contact : Kathleen Titus

◆ **Les regroupements ad hoc**

Egbert Gaye
Community Contact

◆ **Associations nationales ou organismes à fort membership ethnique**

◆ **Associations nationales ou organismes dirigé par des jeunes issus de l'immigration**

Commission des jeunes du Bloc Québécois Niziblian
Association des jeunes médecins

Annexe 2 **Liste d'intervenants jeunesse travaillant
avec les jeunes des minorités**

Maisons de jeunes
Conseillers en relations interculturelles CEGEP et Universités
Agents de liaisons commissions scolaires
Tables de concertation locale

Regroupement pour la qualité de vie des jeunes de Saint-Laurent

**ANNEXE 3 LISTE DES GROUPES CONSULTÉS ET DES ACTIVITÉS DE RÉFLEXION
RECENSÉES**

Pour établir le présent avis, nous avons rencontré des représentants des groupes suivants :

- Young anglophone society
- Youth in Motion
- Fédération des étudiants latino-américains du Québec
- Association des étudiants haïtiens de l'UQAM
- Communauté musulmane du Québec

Et nous nous sommes inspirés des rapports ou comptes rendus des activités suivantes :

Rencontres-débats sur l'insertion socio-économique des jeunes d'origine haïtienne à la société québécoise et canadienne, 1997-1998

Organisé par l'Association des Ingénieurs Haïtiens au Canada,
Responsable(s) : Stateson Duplan ou Yves Marthone
Tél. : (514) 723-2723

En marche vers l'an 2000, automne 1997

Organisé par le Congrès juif canadien

Personne responsable : Marc Anderson et Debra Israël

Tél. : (514) 931-7531

Échange interculturel, 1997-1998

Organisé par le Centre d'interprétation multiethnique de Rawdon,
3588, rue Metcalfe
Rawdon (Québec) J0K 1S0
Tél.: (450) 834-3334

Conférence sur l'implication des jeunes femmes immigrantes en Outaouais, 1998

Organisée par l'Association des femmes immigrantes de l'Outaouais
4, rue Taschereau, bureau 550
Hull (Québec) J8Y 2V5
Responsable : Régina Bah Tél. : (819) 776-6764

Rencontre de l'amitié canado-cambodgienne, 1998

Organisée par la Corporation de conservation culturelle Canado-cambodgienne

67, rue Mistral

Hull (Québec) J9A 3C2

Tél. : (819) 775-5164

Colloque 2^e sommet de la jeunesse et de la musique : Jeunes des communautés et expressions artistiques, mars 1998

Responsable : Shaheed – Musique Plus- Tél. (514) 842-6557

Forum des jeunes d'origine haïtienne, avril 1998

Responsable : Neil Armand et Gérald Jean

Forum Citoyens jeunes et pouvoir politique : perspectives interculturelles, novembre 1997

Organisé conjointement par le Conseil des relations interculturelles et Images interculturelles

Responsable : Rosa Pirez Tél. (514) 842-7127

Conférence Jeunes leaders de demain, octobre 1998

Organisé par le Conseil des relations interculturelles et interraciales de la CUM (CRIICUM) en collaboration avec la Ville de Saint-Laurent

Responsables : Djénane Boulad, Fadima Diallo et Alix Laurent Tél. (514) 280-3737

Colloque 3^e sommet de la jeunesse et de la musique : Racisme et cultures urbaines, mars 1999

Responsable : Shaheed – Musique Plus- Tél. (514) 842-6557

Discutons-en! Rencontre interculturelle contre le racisme – 20 mars 1999

Organisée par Vision Intercultures, 1513 rue Cartier, Longueuil (Québec) J4K 4E2

Responsable : Chantal Moutou Tél. : (450) 928-2917

Conférence – La discrimination dans l'employabilité des jeunes des minorités visibles : un enjeu de société - 21 mars 1999.

Responsable Alix Laurent Tél. (514) 842-7127

Programme de formation des jeunes des minorités visibles de Côte-des-neiges

Organisé conjointement par la Communauté sépharade du Québec, la Ligue des Noirs du Québec et l'Association barbadienne de Montréal,

Responsable : Élie Ben Chetrit Tél. : (514) 733-4998

(Greater Quebec Mouvement – Giuliano D’Andrea, Richard Smith, Deepak Awasti – anciennement de l’aile jeunesse du Equality non-partitionnistes)